

Régionales 2010 : Europe Ecologie propose d'étendre le service public régional de formation à l'apprentissage, de signer 20.000 contrats d'aide et de retour à l'emploi durable verts et d'inciter à la création d'une université unique par territoire

LYON, le 28 janvier 2010

Le mouvement Europe Ecologie composé des Verts et de représentants de la société civile a été le premier candidat aux élections régionales à présenter son programme. Celui-ci propose notamment 7 propositions relatives à la formation et à l'emploi dans un chapitre intitulé « Permettre l'épanouissement personnel et collectif de tous les Rhônealpins » et 9 autres dans un volet « Transformer l'économie et la société : créer des solidarités ».

Europe Ecologie souhaite étendre le service public régional de formation récemment créé à l'apprentissage, poursuivre les contrats d'aide et de retour à l'emploi (Cared) en signant 20.000 Cared favorisant la reconversion écologique de l'économie, généraliser les écoles de la 2e chance à tous les départements de la région, inciter le regroupement des établissements d'enseignement supérieur en université unique de plein exercice.

Voici, de manière plus détaillée, le contenu des propositions à travers les principales thématiques liées à l'emploi, la formation et l'enseignement supérieur.

LYCEES

Europe Ecologie propose « des lycées ouverts sur leur environnement, proches des Rhônealpins », qui doivent être « des espaces témoins de la conversion écologique » de la région. Le mouvement fixe l'objectif de 100% de lycées éco-responsables avant 2014 en terme de consommation énergétique et de gestion de l'eau et des déchets, mais aussi en ce qui concerne les repas de cantine, fournis en alimentation locale et biologique. Il propose qu'un chèque vélo soit intégré à la carte M'Ra pour favoriser l'autonomie des jeunes dans leurs déplacements. Un budget participatif au sein de l'établissement doit permettre de développer la vie démocratique citoyenne. Les candidats d'Europe Ecologie se déclarent défavorables à la vidéosurveillance et la biométrie, et réaffirment la gratuité des livres et de l'équipement professionnel des lycéens, des apprentis et des stagiaires de la formation professionnelle.

FORMATION

La création du service public régional de formation (SPRF) doit être élargi à l'apprentissage et conduire à la constitution de plusieurs pôles de compétences sur les territoires par regroupement d'établissements de formation de même secteur professionnel. L'accent sera mis sur les demandeurs d'emploi et les détenus. Un comité d'usagers du SPRF est prévu, ainsi que la tenue d'Assises de la formation tout au long de la vie.

Concernant les Cared, Europe Ecologie veut mettre en œuvre 20.000 contrats verts pendant la mandature, dans des secteurs moteurs de la reconversion écologique de l'économie. Ne seraient signés que les Cared débouchant sur un CDI ou des contrats d'alternance. L'éducation à l'environnement doit être promue à travers des formations expérimentales. Il est également mis l'accent sur la VAE et la place centrale qu'elle doit occuper dans les politiques régionales.

INSERTION

La création des écoles de la 2e chance doit être généralisée à l'ensemble des départements et le plan régional de lutte contre le décrochage scolaire, poursuivi et amplifié.

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Europe Ecologie entend mieux ouvrir les universités aux titulaires d'un bac pro et aux adultes, et financer davantage de bourses de mobilité et d'allocations doctorales. Les filières universitaires de proximité de premier cycle seront confortées et les établissements d'enseignement supérieur, incités à se regrouper à l'échelle de leur bassin.

Le mouvement vert souhaite encourager l'amélioration des conditions de vie des étudiants et propose un label stage pour les entreprises qui accueillent les étudiants. Il est prévu l'étude d'un cautionnement solidaire pour le logement de ceux qui ne peuvent pas bénéficier des logements Crous.

EMPLOI

Il est proposé que les emplois tremplins réservés actuellement aux moins de 26 ans soient transformés en de vrais emplois associatifs sans limite d'âge. Par ailleurs, Europe Ecologie estime que 50.000 emplois peuvent être créés dans la filière bois, les métiers paramédicaux et d'aide à la personne, les énergies renouvelables, le transport, le bâtiment notamment. Des couveuses d'entreprises écologiques et des parcs d'éco-activités doivent permettre l'émergence de nouvelles formes d'entrepreneuriat et d'innovation, notamment dans les

bassins en difficulté, débouchant sur de nouveaux emplois et de nouveaux métiers.

Plusieurs secteurs traditionnels de l'économie seront aidés à opérer une conversion écologique, comme l'agriculture, le tourisme, la chimie, la grande distribution, les nanotechnologies. Des contrats de sécurité emploi formation doivent permettre d'accompagner dans ces mutations les salariés les plus concernés. Les aides régionales seront réservées en priorité aux entreprises de moins de 150 salariés tournées vers cet objectif de développement durable visant à conforter l'économie non-délocalisable, ce qui comprend tant des actions « vertes » que des actions d'amélioration des conditions de travail ou de développement des circuits courts et du commerce de proximité.

ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Pour la conversion des entreprises classiques en entreprises sociales ou coopératives à la suite du départ du dirigeant ou de difficultés financières, la Région s'engagerait à investir à hauteur de l'investissement de chaque salarié pour le rachat de la société. Des partenariats seraient recherchés avec des entreprises pour expérimenter la semaine de 32 heures en quatre jours. De même, des maisons du télétravail pourraient être expérimentées en zone rurale ou péri-urbaine. Des pôles de coopération et d'innovation créés dans chaque bassin d'emploi permettraient la mutualisation des pratiques en matière de gestion des ressources humaines, de formation et d'emploi dans les PME.

GL/D100102

> Le programme électoral d'Europe Ecologie est disponible sur www.europeecologie.fr ainsi qu'en fichiers joints